

undefined - mercredi 11 mai 2022

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

# Un conseil municipal pragmatique

Suzanne BERGER

---



*Autour des tables de la salle du conseil, les places sont comptées.*

Le conseil municipal a eu lieu le 5 mai en salle du conseil à partir de 18 h 30.

Suite au retour de la commission économie après la réunion du 12 avril, le conseil émet un avis défavorable aux demandes d'acquisitions des entreprises pour des bâtiments sur la zone de Malville.

## • Une volonté de conserver du foncier rentable

En effet, la commune n'est plus dans l'optique de se séparer de son foncier susceptible de générer des ressources régulières. Un travail est lancé pour diviser le local de Métal Inco, car la partie actuellement non louée, d'une grande hauteur de plafond, est équipée d'un pont roulant. La maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Leplaideur.

Suite à la demande d'achat de Mme Paint, locataire de la maison mitoyenne au lotissement les Ecooux, l'estimation notariale s'élève à 137 000 €. L'autre partie ayant déjà été vendue par la commune, le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour une mise en vente du bien.

Le logement communal, situé rue Jacques-Lecarmure, est attribué à Mme Pietropaolo pour un loyer mensuel de 461 €.

Suite au transfert des compétences enfance et petite enfance à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en 2019, les conventions cadrant l'utilisation des bâtiments et les devoirs de chacune des deux parties restaient en attente. Après présentation des propositions de convention, à l'unanimité, le conseil délibère favorablement.

Gilles Gautier, en charge du dossier mutuelle, fait un retour au conseil suite au questionnaire envoyé via le dernier flash info. 66 réponses ont été retournées ce qui représente 113 personnes intéressées. Des entretiens seront proposés en juin.

Afin de poursuivre le développement des cheminements doux entre Faverges et Mépieu une proposition d'achat a été faite à Mrs les frères Romand qui acceptent de vendre l'intégralité des terrains. Le conseil délibère favorablement à l'acquisition pour un montant de 11 101,80 €. Les contacts et négociations vont se poursuivre avec les autres propriétaires.

Questions diverses : Fête de la musique, un teaser de présentation des groupes envisagés est présenté au conseil municipal. Une seconde réunion de préparation est fixée au 17 mai avec les associations : Sou des écoles et USCM football. Les conteneurs à cartons du Syclum sont en place.

Prochaine réunion de conseil le 7 juillet à 20 h